



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Monit
belg



25087782

Déposé / Reçu le

02 JUL. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0419 460 266

Nom

(en entier) : FoodDrinkEurope

(en abrégé) :

Forme légale : Association internationale sans but lucratif

Adresse complète du siège : Avenue des Nerviens 9-31, 1040 Etterbeek (Belgique)

Objet de l'acte : Fin de mandat et nomination d'administrateurs - Composition du Conseil d'Administration

I. EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 MARS 2025

A. Nomination (par cooptation) d'un administrateur

Conformément à l'Article 18.6 des Statuts, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, en tant qu'administrateur, M. Björn Lage Thomas HAHLIN AHLINDER, né le 30 août 1966 à Enköping (Suède), élisant domicile au siège de l'Association, avec effet immédiat à l'issue de la présente réunion.

Son mandat ne sera pas rémunéré et prendra fin immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025.

La nomination (par cooptation) de l'administrateur sera soumise à l'approbation de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale.

B. Pouvoirs

Le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une procuration spéciale à (i) Mosae Management BV, en sa qualité de Directeur Général, représentée par M. Dirk Jacobs, représentant permanent, (ii) M. Antoine Druetz, Mme Alix Degrez, Mme Fantine Miroir, Mme Léa Cartier et Mme Pauline Vansteenkiste, avocats élisant domicile à rue Belliard 40, 1040 Bruxelles, chacun avec pouvoir d'agir seul et avec capacité de substitution à tout avocat des bureaux belges d'EY Law BV/SRL, et à (iii) AD-Ministerie BV, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par M. Adriaan de Leeuw, résidant à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec le pouvoir d'agir seul et avec la capacité de substitution, en vue de déposer auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles tous formulaires de publication et tout autre document nécessaire afin de procéder à (i) tous dépôts, (ii) toutes publications aux Annexes du Moniteur belge, (iii) toutes modifications des informations afférentes à l'Association auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, afférents à toutes résolutions prises par le Conseil d'Administration de l'Association lors de la présente réunion du Conseil d'Administration et à cette fin, compléter, signer et déposer tout formulaire, faire toute déclaration, et en générale de faire tous ce qui est nécessaire ou utile à la réalisation de cette procuration spéciale.

II. EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JUIN 2025

A. Approbation de la nomination (par cooptation) d'un Administrateur

Conformément à l'article 18.6, (b) des statuts de l'Association, l'Assemblée Générale a décidé d'approuver la nomination (par cooptation) en tant qu'Administrateur, de M. Björn Lage Thomas HAHLIN AHLINDER, né le 30 août 1966 à Enköping (Suède) et élisant domicile au siège de l'Association.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Son mandat ne sera pas rémunéré et expirera immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025.

B. Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale a décidé de nommer la personnes suivante en tant qu'Administrateur, avec effet immédiat à l'issue de la présente Assemblée Générale :

- M. Jean-Manuel LEVÉQUE, né le 30 septembre 1960 à Neuilly-sur-Seine (France) et élisant domicile au siège de l'Association.

Son mandat ne sera pas rémunéré et expirera immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2027.

C. Composition du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a constaté qu'en date de la présente Assemblée Générale du 25 juin 2025, le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- 1) M. Henrik SAMUELSON (Président) ;
- 2) M. Niels PÖRKSEN (Vice-Président) ;
- 3) M. Jan VANDER STICHELE (Vice-Président) ;
- 4) M. Marc CARENA (Vice-Président) ;
- 5) M. Iñaki SOROA ECHAVE ;
- 6) M. Ioannis YIOTIS ;
- 7) M. Daniel POTURNAY ;
- 8) M. Ismaël ROIG ;
- 9) M. Pieraldo OLDANO ;
- 10) M. David LAWLOR ;
- 11) M. Nicola LEVONI ;
- 12) M. Louis-Philippe MICHIELSEN ;
- 13) Mme. Cybelle BUYCK ;
- 14) M. Gilles GERARD ;
- 15) M. Pablo PERVERSI ;
- 16) M. Thomas HAHLIN AHLINDER ; et
- 17) M. Jean-Manuel LEVÉQUE.

D. Délégation de pouvoirs en vue des formalités administratives et de publication

L'Assemblée Générale a décidé d'octroyer une procuration spéciale à (i) Mosae Management BV, en sa qualité de Directeur Général, représentée par M. Dirk Jacobs, représentant permanent, (ii) M. Antoine Druetz, Mme Alix Degrez, Mme Fantine Miroir, Mme Léa Cartier, Mme Pauline Vansteenkiste, et M. Guillaume Lobet, avocats élisant domicile à rue Belliard 40, 1040 Bruxelles, chacun avec pouvoir d'agir seul et avec capacité de substitution à tout avocat des bureaux belges d'EY Law BV/SRL, (iii) AD-Ministerie BV, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par M. Adriaan de Leeuw, résidant à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec le pouvoir d'agir seul et avec la capacité de substitution, et à (iv) Depuyt, Raes & de Grave, notaires élisant domicile à Boulevard du Jubilé 92, 1080 Bruxelles (Molenbeek-Saint-Jean), en vue de déposer auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles tous formulaires de publication et tout autre document nécessaire afin de procéder à (i) tous dépôts, (ii) toutes publications aux Annexes du Moniteur belge, (iii) toutes modifications des informations afférentes à l'Association auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, (iv) toutes modification du registre UBO de l'Association, et à (v) tous dépôts pour approbation des nouveaux buts et objets de l'Association auprès du Ministre de la justice, afférents à toutes résolutions prises par l'Assemblée Générale de l'Association lors de la présente réunion et à cette fin, compléter, signer et déposer tout formulaire, faire toute déclaration, et en générale de faire tous ce qui est nécessaire ou utile à la réalisation de cette procuration spéciale.

Pour extrait conforme,

Fait à Bruxelles, le 1^{er} juillet 2025.

AD-Ministerie SRL,
Mandataire spécial,
Représentée par Adriaan de Leeuw,
Représentant légal.